

L'ÉDUCATION DES ADULTES CÉGEP LIONEL-GROULX AUTOMNE 1983

L'informatique à la portée de tous

(Page 5, introduction)
(Page 8, Basic)

Gestion des affaires... enfin des cours pratiques!

(Page 7)

Un orchestre symphonique à Lionel-Groulx

(Page 11)

Présence du Cégep à Saint-Eustache et à Terrebonne

(Pages 14 et 15)

Du nouveau dans l'air: pilote

(Page 6)

Ballet-jazz

(Page 11)

Retour aux études pour femmes

(Page 16)

SOMMAIRE

	Page
Les services disponibles.....	2
Renseignements généraux.....	3
Procédure d'inscription.....	4
Initiation à l'ordinateur domestique....	5
Pilote.....	6
Gestion des affaires.....	7
Production industrielle.....	7
Gestion de l'énergie.....	7
Formation professionnelle.....	8-9
Formation générale.....	10
Langues.....	10
Aménagement résidentiel.....	10
Musique, formation culturelle.....	11
Ballet-jazz.....	11
Profils de programmes.....	12-13
Saint-Eustache.....	14
Terrebonne.....	15
Retour aux études; relaxation.....	16

LES SERVICES DISPONIBLES

1. Le service de psychologie-orientation

Robert Quesnel, coordonnateur (L-113), Lise Saint-Arneault, conseillère d'orientation et d'information scolaire (L-114).

Des rencontres individuelles ou des rencontres de groupe pour:

- définir clairement ses intérêts, ses besoins, ses aptitudes, etc...
- apprendre à choisir entre plusieurs orientations également intéressantes;
- prendre des décisions éclairées et adaptées en fonction de son plan de carrière.

Tous les services sont gratuits. L'approche est axée sur les éléments positifs de la personne.

2. Le service d'information scolaire et professionnelle:

Lise Saint-Arneault, conseillère d'orientation et d'information scolaire L-114.

- information sur les programmes universitaires; — admission à l'université;
- information sur les professions et les métiers; — information sur la situation du marché du travail;
- des rencontres individuelles au bureau; — des rencontres d'information en groupes;
- un grand centre de documentation au L-114 plein de brochures sur les universités, cegeps, écoles privées et sur les descriptions de carrières, statistiques sur le marché du travail;
- des articles régulièrement dans le journal du Collège.

3. L'aide à l'apprentissage

Il arrive que des étudiants éprouvent toutes sortes de difficultés d'adaptation durant leurs études au cegep. Les trois aides pédagogiques individuels, le psychologue et la conseillère d'orientation se sont toujours occupés de venir en aide à ces étudiants selon une approche individuelle.

Sans renier cette première approche, les services de psychologie et d'aide pédagogique ont ajouté une approche de groupe et lancé l'opération **aide à l'apprentissage** pour dépanner les étudiants. L'opération comporte deux volets. Des questionnaires peuvent aider l'étudiant à dépister ou ses difficultés générales d'adaptation ou ses difficultés proprement scolaires. Des ateliers suggérés aux étudiants tentent par la suite d'offrir une aide concrète et positive à la résolution de ces difficultés. Des textes et des brochures sont aussi disponibles au L-109.

Ainsi on peut suivre des ateliers sur les sujets suivants:

- organisation du travail et du temps
- écriture et invention des idées
- prendre des notes en classe
- la mémoire
- le stress aux examens
- les professions (orientation)
- la motivation
- la lecture efficace
- l'affirmation de soi
- la bio-énergie

De plus nous collaborons avec les professeurs de chaque département pour aider les étudiants en difficulté, spécialement avant la période des abandons.

4. L'aide pédagogique individuelle (A.P.I.)

Conseillers:

Yvan Landry, coordonnateur L-107

Andrée Allaire L-111

Jean-Louis Castonguay L-105

Secrétaire:

Marie-France Poirier L-109

Les aides pédagogiques accueillent les étudiants adultes pour trouver une réponse à toute question reliée de près ou de loin à la vie pédagogique. Ils s'intéressent surtout à aider les étudiants en ce qui regarde la personnalisation de leur programme d'études, leurs difficultés scolaires et pour effectuer leur changement d'orientation.

Les étudiants s'adresseront à un A.P.I. en ce qui touche les points suivants:

- admission à un programme de cegep
- changement d'orientation ou de programme
- correction au dossier scolaire
- départ du cegep
- échecs scolaires
- programmes de cours
- tout autre renseignement d'ordre général
- abandon de cours
- commandite
- cours supplémentaire
- difficultés d'apprentissage scolaire
- équivalences et évaluation de dossiers
- régime pédagogique

5. Le registrariat

Registraire:

Muguette Provost L-112

Secrétaires:

Gisèle Lauzon-Chartrand L-112

Thérèse Larocque L-112

Murielle McDonald L-112

Le service de registrariat assume l'aspect technique des admissions et des inscriptions, de la mise à jour des dossiers des étudiants.

Les services à la population

Bibliothèque:

Ouverte tous les jours de 8 h 30 à 21 h 30, du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 17 h le vendredi.

Ciné-Collège:

Les mercredis soirs à 19 h 30 à l'auditorium du Collège. Un cinéma de répertoire qui détend et fait réfléchir. Chaque film: 1,75 \$.

Ciné-carte: 7 \$ (étudiant)

12 \$ (non-étudiant)

Service de l'activité physique:

Activités au complexe sportif moyennant des coûts minimes pour l'utilisation des plateaux.

Informations: tél. 430-0246. Une programmation est disponible sur demande.

Galerie d'art:

Les artistes et artisans de la région sont invités à y exposer leurs oeuvres. Renseignements pour sélection et programmation: 430-3120 poste 287. (Service d'encadrement disponible à bon prix.)

Location:

Salles de réunion, salles de conférence avec équipement audio-visuel, cafétéria-repas, information: 430-3120 poste 219.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les conditions d'admission?

De façon générale, pour être admissible au Collège Lionel-Groulx à titre d'étudiant aux cours pour adultes, il faut:

- avoir 18 ans et plus;
- avoir complété les études de niveau secondaire ou avoir une formation jugée équivalente;
- avoir quitté les études à temps plein ou avoir été sur le marché du travail depuis au moins un an;
- satisfaire aux exigences spécifiques du programme choisi.

Une expérience pertinente de travail peut remplacer les préalables académiques exigés.

Ouverture de dossier

- remplir un formulaire de demande d'admission, disponible au cegep;
- fournir un dossier complet, i.e.:
 - a) fournir une attestation d'études secondaires ou toute pièce attestant la scolarité antérieure;
 - b) fournir une photocopie de l'acte de naissance;
 - c) joindre une photographie récente (format passeport);
- remplir le formulaire d'inscription en se basant sur le programme de cours proposés;
- le candidat doit satisfaire aux conditions exigées ci-dessus pour que son inscription soit retenue.

Aucun bulletin n'est émis si le dossier est incomplet.

L'étudiant adulte qui s'inscrit à titre d'auditeur libre doit se conformer aux procédures d'admission et d'inscription ci-haut mentionnées mais n'est pas tenu de fournir les bulletins officiels de ses études antérieures.

L'année scolaire

L'année scolaire se divise en sessions de 4 mois chacune. Les cours commencés en septembre se terminent tous en décembre. Une nouvelle session, avec de nouveaux cours et de nouveaux professeurs, commence en janvier pour se terminer en mai.

Le calendrier scolaire pour la session d'automne:

Inscriptions:

Sainte-Thérèse: 15-16-17-18 août

Saint-Eustache: 22-23 août

Terrebonne: 22-23 août

Début des cours: 6 septembre

(A moins d'indication autre)

Fin des cours: 19 décembre

Congé: Aucun.

Qui est la clientèle des cours du soir au Cegep Lionel-Groulx?

Le Service de l'éducation des adultes du Cegep Lionel-Groulx est là, en tout premier lieu, pour répondre aux besoins exprimés par la population adulte résidant dans la région des Basses-Laurentides.

C'est pour cette raison que nous offrons des cours de formation générale pour ceux et celles qui désirent parfaire leur culture personnelle pour poursuivre des études en vue d'un programme universitaire.

Nos cours de formation professionnelle s'adressent aux personnes qui désirent se perfectionner en vue d'une plus grande compétence dans leur spécialité ou qui envisagent une nouvelle carrière.

Nous concevons **sur demande** des cours entièrement conçus à des fins particulières. Ces cours de formation sur mesure sont réalisés habituellement avec la coopération des différents groupements, organismes, associations ou industries. Ils répondent à des besoins spécifiques et peuvent débuter en tout temps. Nous offrons des cours de gestion des affaires. Ces cours sont destinés aux personnes désireuses de lancer une entreprise, aux propriétaires, aux gérants d'entreprises, aux superviseurs, aux contramaîtres, aux membres de profession libérale, aux conjoints des propriétaires ainsi qu'aux groupes et associations de gens d'affaires. Enfin nous organisons pour l'ensemble de la communauté des activités d'éducation populaire au niveau de la vie économique, sociale et culturelle.



PROCÉDURES D'INSCRIPTION

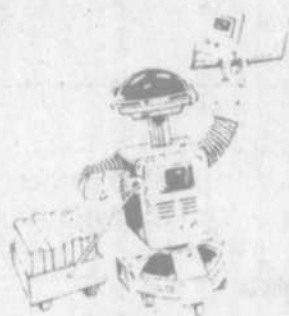
- L'inscription à tous les cours s'effectue en **personne seulement** aux heures et dates ci-dessous mentionnées.
- La totalité des frais doit être acquittée au moment de l'inscription.

Les formations	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation professionnelle ● Formation générale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation sur mesure ● Formation culturelle ● Formation des langues modernes ● Formation en gestion des affaires (PME)
Dates	15, 16, 17, 18 août 1983	
Heures	de 18 h à 21 h	
Lieu	cafétéria du Collège	
Frais d'ouverture de dossier	15 \$ (si votre dossier n'est pas actif)	inclus dans le coût des cours
Frais administratifs (1er cours) *	10 \$ du 15 heures de cours (maximum 40 \$)	tel qu'indiqué sur la liste
Frais administratifs (autres cours)	10 \$ pour chacun des autres cours	tel qu'indiqué sur la liste
Politique de remboursement	<p>Les frais d'ouverture de dossier: Remboursables sur demande dans le cas où</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) le Collège annule tous les cours auxquels l'étudiant s'inscrit, 2) le Collège modifie l'horaire des cours auxquels l'étudiant s'inscrit <p>Les frais administratifs Remboursables dans le cas où</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) l'étudiant annule son ou ses cours avant le début des cours, 2) le Collège annule le cours ou modifie l'horaire. <p>N.B. Une retenue de 10 \$ par cours sera faite dans le cas où l'étudiant annule, avant la date de début du ou des cours, un ou l'ensemble des cours.</p>	
Admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir 18 ans et avoir interrompu le processus normal de ses études depuis au moins un an, ● posséder une préparation jugée suffisante et/ou satisfaisante aux préalables académiques exigés. <p>N.B. Une expérience pertinente de travail peut remplacer les préalables académiques exigés.</p>	
Ouverture de dossier	<ol style="list-style-type: none"> 1) Fournir une attestation d'études secondaires ou toute pièce attestant la scolarité antérieure, 2) fournir une photocopie de l'acte de naissance, 3) joindre une photographie récente (format passeport). <p>N.B. Aucun bulletin n'est émis si ce dossier est incomplet.</p>	
Pour joindre le service de l'éducation des adultes	Jour: 430-3120 poste 231 soir: 430-6083	

* Le premier cours est celui qui comporte le plus d'heures.

L'INFORMATIQUE À LA PORTÉE DE TOUS!

L'ordinateur envahit tous les jours un peu plus des champs de l'activité humaine: le travail, les loisirs, l'apprentissage,... On dit même que dans quelques années, celui et celle qui ne saura pas utiliser ce merveilleux outil sera un peu comme quelqu'un qui ne saurait ni lire ni écrire!



Pour vous préparer à ce grand défi, le service d'éducation des adultes du Collège Lionel-Groulx a conçu, élaboré, mis sur pied et vous offre maintenant une série d'activités d'introduction à l'ordinateur. Ce sont des activités de courtes durées, faciles d'accès, qui vous permettront rapidement de démystifier cette technologie et de produire votre propre petit programme en "Basic"

Pour des cours de programmation, voir en page 8 sous la rubrique "Gestion par micro-ordinateur".

Initiation à l'ordinateur domestique

NUMÉRO DU COURS	GROUPE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	FRAIS \$	HEURE	REMARQUES	HORAIRE	DÉBUT	FIN
247-099-04	1401	X		X					50	12	1	19 h — 22 h	07-09	19-09
247-099-04	1402		X		X				50	12	1	19 h — 22 h	06-09	15-09
247-099-04	1403						X	X	50	12	1	9 h — 16 h	17-09	18-09
247-099-04	1404						X	X	50	12	1	9 h — 16 h	24-09	25-09
247-099-04	1405					X			50	12	1	19 h — 22 h	09-09	30-09
247-099-04	1406	X		X					50	12	1	19 h — 22 h	21-09	03-10
247-099-04	1407		X		X				50	12	1	19 h — 22 h	20-09	29-09
247-099-04	1408						X	X	50	12	1	9 h — 16 h	01-10	02-10
247-099-04	1409						X	X	50	12	1	9 h — 16 h	08-10	09-10
247-099-04	1410					X			50	12	1	19 h — 22 h	07-10	28-10
247-099-04	1411	X		X					50	12	1	19 h — 22 h	17-10	19-10
247-099-04	1412		X		X				50	12	1	19 h — 22 h	18-10	27-10

Remarque

1. Deux étudiants(es) auront à leur disposition un ordinateur. Commodore Vic-64 ou Texas Instrument II-99-4A

L'AÉRONAUTIQUE VOUS INTÉRESSE



LE CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE du collège de Chicoutimi, en collaboration avec le service de l'éducation des adultes du collège Lionel-Groulx, vous offre deux cours:

1. Brevet de pilote privé

Soirée d'information le 23 août à 19 h au local L-116.

2. Vol aux instruments

Soirée d'information le 24 août à 19 h au local L-116.

Pour renseignements: Fernand Chênevert
Collège Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse
Tél. 430-3120 poste 228

COURS DISPONIBLE

PILOTAGE (BREVET PRIVÉ)

280-901-75. Gr 1161, les lundis et mercredis, frais adm.: 150 \$, 110 heures. L'horaire du samedi sera de 9 h à 12 h. Horaire: 19 h à 21 h.

PILOTAGE (BREVET PRIVÉ)

280-901-75. Gr 1162, les mardis et vendredis, frais adm.: 150 \$, 110 heures. L'horaire du samedi sera de 9 h à 12 h. Horaire: 19 h à 21 h.

VOL AUX INSTRUMENTS

280-099-51. Gr 1428, pré-requis: 280-901, les jeudis et samedis, frais adm.: 200 \$, 105 heures. Pour être admissible, il faut détenir au moins une licence de pilote privé. Il y aura des cours durant sept (7) samedis après-midi de 13 h à 17 h. Horaire: 19 h à 21 h.

ENFIN... DES COURS PRATIQUES

Les "cours de gestion des affaires" ont acquis une réputation enviable. Ils sont pratiques car ils peuvent être mis en application immédiatement. La plupart des cours sont formés de dix modules d'une durée de trois heures chacun. Le matériel est simple et s'applique directement aux situations quotidiennes. Chaque cours est complet et comporte un manuel du participant, un guide de l'animateur et du matériel audio-visuel complémentaire.

Améliorer ses aptitudes professionnelles!

L'entrepreneur dispose de plusieurs moyens pour améliorer ses aptitudes en gestion. Nos cours lui offrent l'occasion d'approfondir ses connaissances. Il peut apprendre, rapidement et de façon pratique, comment diriger chaque activité de son entreprise, de la tenue de livres au marketing et de la fiscalité au management.

Apprendre par l'action!

Le participant est l'élément clé de nos cours. Il doit agir, trouver des solutions et relever des défis. Il ne se contente plus d'écouter ou de noter passivement; il doit analyser, discuter,

expérimenter, appliquer, passer à l'action. Il vit son apprentissage dans des situations qui lui sont familières. Activités, études de cas, jeux de rôles et simulations le conduisent facilement de la théorie à la pratique. Les membres du groupe partagent une nouvelle expérience où chacun est indispensable.

Nous vous offrons beaucoup plus!

Les cours touchent toutes les sphères d'activités de la petite et moyenne entreprise: des cours d'introduction pour le novice et des cours de niveau intermédiaire où l'expérience remplace les préalables. Ils sont toujours présentés de façon telle que seuls l'enthousiasme et la volonté de réussir sont nécessaires.

De plus, les "cours de gestion des affaires" constituent un bon investissement! Ils permettent de dispenser le savoir en peu de temps et à peu de frais. Jean-Denis Asselin, 430-3120 poste 231.

NUMERO DU COURS	CODE	TITRE DU COURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	FRAIS \$	HEURE	REMARQUES	HORAIRE
COURS DE GESTION DES AFFAIRES													
401-013-01	1430	Tenue de livres et introduction à la comptabilité	X							40	30	17	19 h - 22 h
401-015-02	1431	L'impôt, votre entreprise et vous			X					40	30	17	19 h - 22 h
401-010-01	1432	Comment lancer une entreprise	X	X						40	30	17	19 h - 22 h
401-010-04	1433	L'ordinateur à votre service	X	X						40	30	17	19 h - 22 h
401-016-01	1434	Principes généraux de marketing								40	30	17	19 h - 22 h
401-016-05	1435	Rentabiliser la publicité et la promotion								40	30	17	19 h - 22 h
401-011-01	1436	Gestion efficace pour votre entreprise	X		X					40	30	17	19 h - 22 h
401-011-02	1437	Gestion des ressources humaines			X					40	30	17	19 h - 22 h
401-012-01	1438	Comment exploiter un commerce de détail		X						40	30	17	19 h - 22 h
GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE													
401-019-01	1439	La supervision efficace	X							40	30	17	19 h - 22 h
243-099-99	1440	Lecture de plans industriels	X							40	30	17	19 h - 22 h
241-099-99	1441	Contrôle de la qualité	X		X					40	30	17	19 h - 22 h
GESTION DE L'ENERGIE													
221-099-99	1442	L'énergie solaire								50	45	17	19 h - 22 h
223-099-99	1443	Les constructions alternatives	X	X						50	45	17	19 h - 22 h
LES SOINS A LA PERSONNE													
352-099-99	1444	Premiers soins		X						30	15	17	19 h - 22 h
352-099-99	1445	Soins à domicile aux pers. âgées		X				X		40	30	17	19 h - 22 h

Remarque

17. Le volume et le matériel de cours sont fournis.

Pour connaître les contenus, demandez nos brochures.

Micro-ordinateur

NUMÉRO DU COURS	CODE	TITRE DU COURS	(PRÉ-REQUIS)	LUNDI	MARDI	MERCREDI
247-112-80	1101	Programmation du micro-ordinateur	—	X		X
247-110-80	1102	Modèle de circuits I	—	X		X
247-311-80	1103	Interface	211-212	X		X
247-112-80	1104	Programmation du micro-ordinateur	—		X	
247-111-80	1105	Logique I	—		X	
247-421-80	1106	Application des micro-processeurs	311-313		X	
247-211-80	1107	Micro-ordinateur	120-121-122		X	
247-122-80	1108	Intr. au micro-ordinateur	—	X		X
247-121-82	1109	Logique II	111	X		X
247-212-80	1110	Programmation industrielle	122-112	X		X
247-423-80	1111	Périphérique II	311-313	X		X
247-122-80	1112	Intr. au micro-ordinateur	—		X	
247-120-80	1113	Modèle de circuits II	110		X	
247-313-80	1114	Périphérique I	211-212		X	
Gestion par micro-ordinateur (AEC)						
415-701-80	1413	Basic I		X		X
415-702-80	1414	Basic II	Basic I		X	
415-701-80	1415	Basic I		X		
415-702-80	1416	Basic II	Basic I		X	
415-701-80	1417	Basic I				
415-701-80	1418	Basic I				
415-702-80	1419	Basic II	Basic I			

Électronique

243-703-78	1120	Analyse de circuits				X
243-712-80	1121	Circuits électriques		X		
243-713-80	1122	État solide et amplification	703-712			X
242-101-75	1123	Science graphique I	703-712	X		
243-504-79	1124	Schémas et conception	713-101			X
243-714-80	1125	Application: circuits impulsionnels	713-101	X		
243-520-78	1126	Système asservi	240-715			X
420-716-80	1127	Intr. à l'ordinateur	240-715	X		

Techniques administratives

FINANCE						
410-110-79	1130	Comptabilité I			X	
410-210-79	1135	Comptabilité II	410-110		X	
410-320-79	1139	Compt. analytique de gestion	410-210		X	
410-513-79	1141	Comptabilité III	410-210		X	
401-410-79	1142	Dynamique de l'entreprise				X
401-420-79	1144	Droit de l'entreprise			X	
410-623-79	1146	Contrôle interne et vérification	410-513			X
401-430-79	1147	Gestion du personnel	401-410			X
410-430-74	1148	Marketing I	401-410	X		
410-503-79	1149	Placement	410-210			X
PERSONNEL						
401-927-76	1151	Droit du travail	(401-420 R.)		X	
401-410-79	1142	Dynamique de l'entreprise			X	X
401-420-79	1144	Droit de l'entreprise			X	
401-430-79	1147	Gestion du personnel	401-410			X
MARKETING						
410-430-74	1148	Marketing I	401-410	X		X
401-926-79	1150	Comportement du consommateur	410-430			X
401-410-79	1142	Dynamique de l'entreprise				X
401-420-79	1144	Droit de l'entreprise			X	

Secrétariat

412-101-77	1152	Dactylographie I				X
412-201-77	1153	Dactylographie II	412-101		X	
412-301-77	1154	Dactylographie III	412-201	X		
412-211-77	1155	Sténographie I (Méthode script)	—		X	
412-311-77	1156	Sténographie II (Méthode script)	412-211	X		
601-111-76	1157	Français écrit (orthographe)				

Technique de documentation

393-110-82	1158	Introduction à la documentation		X		
393-130-82	1159	Édition et commerce du livre			X	X
401-923-76	1160	Organisation et méthodes				

Remarques

- Deux étudiants(es) auront à leur disposition un ordinateur Commodore Vic-64 ou Texas Instrument II-99-4A
- La durée de ce cours est de 7 1/2 semaines.
- La durée de ce cours est de 6 semaines.
- Il faut s'inscrire à ces deux (2) cours à la même session.
- La durée de ce cours est de 10 semaines.

PROFESSIONNELLE

JEUDEI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	FRAIS	HEURE	REMARQUES	HORAIRE	DÉBUT	FIN
				40	60	2	18 h 30 — 22 h 30	7-09	26-10
				40	60	2		7-09	26-10
				40	60	2		7-09	26-10
X				40	60	2		6-09	25-10
X				40	60	2		6-09	25-10
X				40	60	2		6-09	25-10
X				40	60	2		6-09	25-10
				40	60	2		31-10	19-12
				40	60	2		31-10	19-12
				40	60	2		31-10	19-12
				40	60	2		31-10	19-12
X				40	60	2		27-10	15-12
X				40	60	2		27-10	15-12
X				40	60	2		27-10	15-12
				30	45	1-2	19 h — 22 h	07-09	26-10
				30	45	1-2		06-09	25-10
				30	45	1-2		31-10	19-12
				30	45	1-2		27-10	15-12
	X			30	45	1		09-09	16-12
		X		30	45	1-3	9 h — 17 h	19-09	22-10
				30	45	1-3		29-10	10-12

				30	45	4	19 h — 22 h		
				40	60	4	18 h 30 — 22 h		
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				40	60				

				40	60		18 h 30 — 22 h 30		
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				40	60				
				30	45		19 h — 22 h		
				30	45		19 h — 22 h		
				40	60		18 h 30 — 22 h 30		
				40	60				
				30	45		19 h — 22 h		
				40	60		18 h 30 — 22 h 30		
				40	60				
				40	60				

				30	45		19 h — 22 h		
				30	45		19 h — 22 h		
				40	60		18 h 30 — 22 h 30		
				40	60				
				40	60				
X				30	45		19 h — 22 h		

				40	60		18 h 30 — 22 h 30		
				20	30	5	19 h — 22 h		
				30	45		19 h — 22 h		

FORMATION GÉNÉRALE

NUMERO DU COURS	CODE	TITRE DU COURS	PREREQUIS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	\$ FRAIS	HEURE	REMARQUES	HORAIRE
SOCIOLOGIE														
387-978-71	1029	Sociologie de la sexualité		X							30	45		19 h — 22 h
GÉOGRAPHIE														
320-216-75	1028	Géographie et tourisme		X							30	45		19 h — 22 h
PSYCHOLOGIE														
350-914-77	1025	Relations humaines		X							30	45	12	18 h 30 — 22 h
350-901-77	1026	Développement de la personne				X					30	45	12	
350-205-77	1027	Le développement humain I		X							30	45		19 h — 22 h
FRANCAIS														
601-111-76	1157	Français écrit (orthographe)				X					30	45		19 h — 22 h
601-926-67	1024	L'art de la communication orale				X					30	45		19 h — 22 h

Aménagement résidentiel et commercial

570-099-33	1425	Lecture de plan			X						50	60	6	18 h 30 — 22 h
570-099-37	1426	Ouverture éclairage chauffage				X					50	60	6	18 h 30 — 22 h
570-099-34	1427	Mobilier		X							50	60	6	18 h 30 — 22 h

Langues modernes

604-103-82	1030	Anglais 103 (débutant)		X							50	45	13	19 h — 22 h
604-104-82	1035	Anglais 104 (débutant avancé)	103		X						50	45	13	
604-301-82	1040	Anglais 301 (intermédiaire)	104			X					50	45	13	
604-302-82	1045	Anglais 302 (intermédiaire avancé)	301		X						50	45	13	
604-901-82	1050	Anglais 901 (avancé)	302			X					50	45	13	
607-101-70	1051	Espagnol 101 (débutant)		X							50	45		19 h — 22 h
607-201-70	1053	Espagnol 201 (débutant avancé)	101		X						50	45		
607-301-70	1054	Espagnol 301 (intermédiaire)	201			X					50	45		

Arts

570-227-79	1021	Art du vitrail			X						50	45	10	19 h — 22 h
570-346-79	1022	Maniement de l'appareil photo I		X							50	45	11	
570-446-79	1023	Man. de l'appareil photo II	570-346			X					50	45	11	

Remarques

6. Nous rappelons que ce programme n'est pas sanctionné par le ministère de l'Éducation. Vous recevrez à la fin de votre programme une attestation officielle du collège Lionel-Groulx.
10. L'étudiant(e) doit posséder son propre matériel de travail.
11. L'étudiant(e), en plus de posséder son appareil 35 mm, doit déboursier 35 \$ en plus pour les films et le développement de ses travaux.
12. La durée de ce cours est de 11 semaines.
13. Le test de classement d'anglais est obligatoire pour tous les nouveaux étudiants. Il se tiendra le 24 août 1983 à 19 h au local C-445.

UN ORCHESTRE SYMPHONIQUE À LIONEL-GROULX

Un orchestre symphonique sera mis sur pied par le département de musique en collaboration avec l'éducation des adultes du Collège Lionel-Groulx.

Prérequis: Les personnes qui voudront faire partie de cet orchestre symphonique devront passer une audition en septembre. Nous vous convoquerons: les répétitions auront lieu tous les **mardis soir** à la salle Gilles-Tremblay de 18 h 30 à 21 h 30.

Cette activité est gratuite. Cependant, pour les personnes qui désireraient voir créditer cette activité en cours académique, reconnu par le ministère de l'Éducation, il en coûtera 50 \$ par session. De plus, chaque participant(e) devra assumer ses frais pour les partitions. Les musiciens choisis se joindront aux étudiants(es) du département de musique du Collège Lionel-Groulx.

N.B. Les instruments requis sont les suivants:

Cordes: 6 violons	Vent: 1 hautbois	trombone (complet)
4 altos	1 clarinette	tuba (complet)
2 violoncelles	flûte (complet)	cor (complet)
1 contrebasse	trompette (complet)	2 bassons

Percussion: (complet)

Pour information: Jean-Pierre Guindon
435-6630

Musique

NUMÉRO DU COURS	CODE	TITRE DU COURS	PREREQUIS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	FRAIS \$	HEURE	REMARQUES	HORAIRE
550-921-76	1001	Piano I			X			50	45	7-8	19 h 30
550-921-76	1002	Piano I		X	X			50	45	7-8	18 h 30
550-922-76	1003	Piano II	550-921		X			50	45	7-8	18 h 30
550-923-76	1004	Piano III	550-922	X				50	45	7-8	20 h 30
550-923-76	1005	Piano III	550-922	X				50	45	7-8	19 h 30
550-924-76	1006	Piano IV	550-923		X			50	45	7-8	20 h 30
550-921-76	1007	Guitare I (classique)			X			50	45	7-8	20 h 30
550-922-76	1010	Guitare II (classique)	550-921		X			50	45	7-8	18 h 30
550-923-76	1011	Guitare III (classique)	550-922		X			50	45	7-8	19 h 30
550-921-76	1012	Orgue I (populaire)				X		50	45	7-8	18 h 30
550-922-76	1013	Orgue II (populaire)	550-921			X		50	45	7-8	20 h 30
550-921-76	1014	Tech. vocale I (pause de voix)					X	50	45	5-7	19 h
550-922-76	1015	Tech. vocale II (pause de voix)	550-922				X	50	45	5-7	20 h 30
550-901-76	1016	Formation auditive I (solfège et théorie)			X			50	45	5-7	19 h
550-902-76	1017	Form. auditive II (solfège et théorie)	550-901		X			50	45	5-7	20 h 30
550-924-76	1018	Flûte traversière I				X		50	45	7-8	19 h
550-921-76	1019	Flûte à bec (alto) I				X		50	45	7-8	20 h
550-921-76	1020	Orchestre symphonique			X			50	45	9	18 h 30

BALLET-JAZZ

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
18 h 30 à 19 h 45	Danse libre (style music-hall) gr 1462	Ballet-jazz III gr 1458	Ballet-jazz II gr 1455	Ballet-jazz I gr 1454
19 h 45 à 21 h 00	Ballet-jazz I gr 1451	Ballet-jazz I gr 1452	Ballet-jazz V et VI gr 1460	Ballet-jazz avancé gr 1461
21 h 00 à 22 h 15	Ballet-jazz III gr 1457	Ballet-jazz IV gr 1459	Ballet-jazz I gr 1453	Ballet-jazz II gr 1456

Début: 6 septembre 1983

Fin: 19 décembre 1983

Durée: 15 semaines

Coût: 55 \$

Remarques

5. La durée de ce cours est de 10 semaines

7. La pondération des cours de musique est la suivante: 15 heures d'apprentissage en classe et de 30 heures de laboratoire à domicile.

8. L'étudiant(e) doit obligatoirement posséder son instrument de musique.

9. Voir le texte dans le haut de cette page.

Quelques programmes...

A.E.C. = ÉLECTRONIQUE (243.39-80)

(12 COURS)

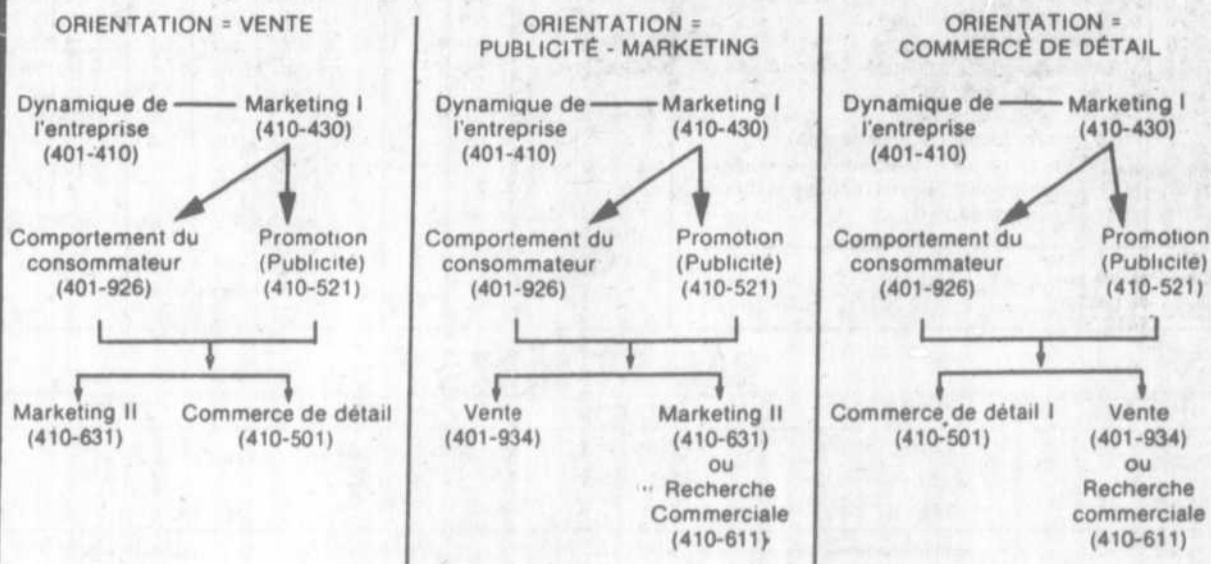
PHASE I	Analyse de circuits 243-703-78	Circuits électriques 243-712-80
PHASE II	État solide et amplification 243-713-80	Sciences graphiques I 242-101-75
PHASE III	Schémas et conception 243-504-79	Application des cir- cuits impulsionnels 243-714-80
PHASE IV	Circuits logiques 243-240-78	Électronique générale 243-715-80
Une voie de sortie au choix:		
ORDINATEUR	Système asservi 243-520-78	Introduction à l'ordinateur 420-716-80
et / ou		
TÉLÉCOMMUNICATIONS	Télécommunication I 243-716-80	Télécommunication II 243-717-80

(PROGRAMMATION P. 8-9)

A.E.C. = Attestation d'Études Collégiales

A.E.C. = MARKETING (430-37-79)

- 10 COURS



Autres cours à compléter pour obtenir l'A.E.C. en marketing, peu importe l'orientation

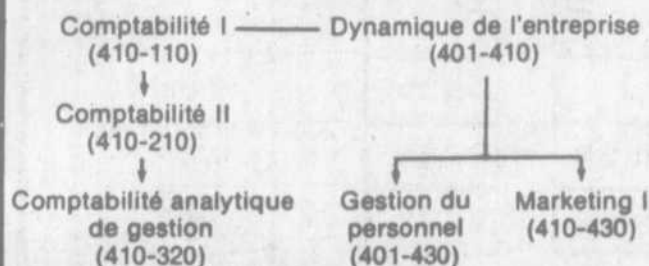
- Droit de l'entreprise 401-420
- Comptabilité I 410-110
- Développement organisationnel 350-410
- Économique I 383-920

(PROGRAMMATION P. 8-9)

A.E.C. = Attestation d'Études Collégiales

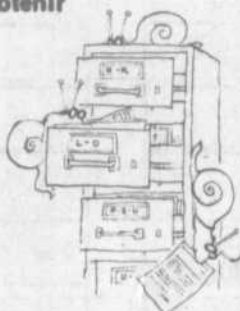
... d'autres programmes

A.E.C. = ADMINISTRATION GÉNÉRALE (410.30-79) (10 COURS)



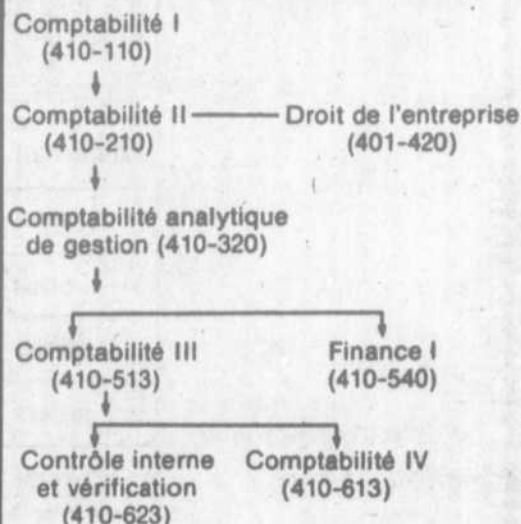
Autres cours à compléter pour obtenir l'A.E.C. en administration:

- Droit de l'entreprise 401-420
- Développement organisationnel 350-410
- Économique I 383-920
- Économique II 383-921



A.E.C. = Attestation d'Études Collégiales

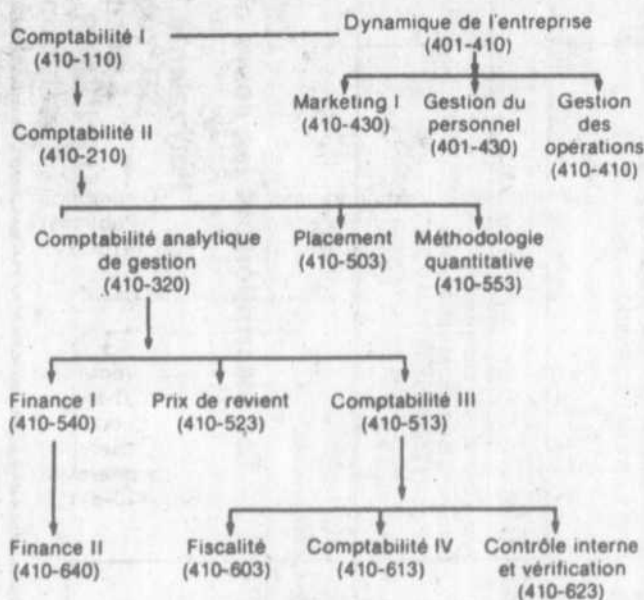
A.E.C. = COMPTABILITÉ (410.33-79) (8 COURS)



A.E.C. = Attestation d'Études Collégiales

(PROGRAMMATION P. 8-9)

C.E.C. = FINANCE (410.53-79) (23 COURS)



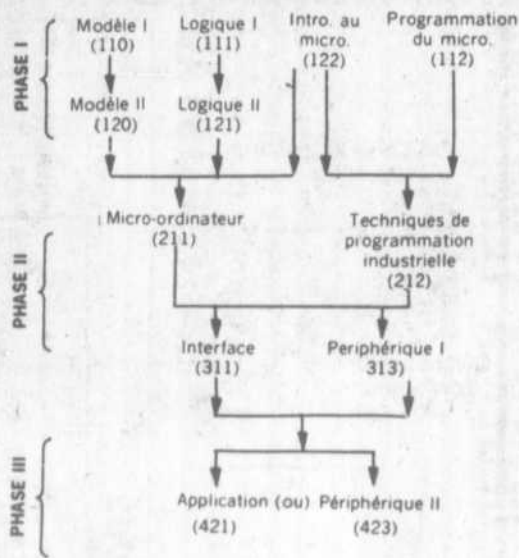
C.E.C. = Certificat d'Études Collégiales

Autres cours à compléter pour obtenir le C.E.C. en finance =

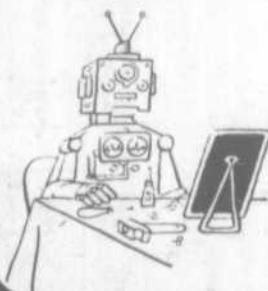
- Droit de l'entreprise 401-420
- Statistique 201-337
- Développement organisationnel 350-410
- Introduction à l'économie I 383-920
- Introduction à l'économie II 383-921
- Introduction à l'informatique de gestion 420-947
- Projet de fin d'études I 410-593

REMARQUE: Il serait préférable de faire STATISTIQUE (201-337) avant de faire le cours GESTION DES OPÉRATIONS (410-410).

AEC-MICRO-PROCESSEURS ET MICRO-ORDINATEURS (247, 31-80) 12 cours



AEC: Attestation d'études collégiales



PRÉSENCE DU CEGEP À TERREBONNE ET À SAINT-EUSTACHE

Pour une sixième année consécutive, le Service de l'éducation des adultes offre des cours de niveau collégial dans deux centres urbains autres que Sainte-Thérèse. En effet, cette année encore des cours de techniques administratives et de gestion des affaires sont offerts à Terrebonne, à la polyvalente Armand-Corbeil et à Saint-Eustache, à la polyvalente Saint-Eustache.

Ces cours répondent à des besoins exprimés par les populations de ces secteurs qui trouvent plus aisé de fréquenter l'un de ces centres plutôt que le Collège lui-même, situé à Sainte-Thérèse. Les cours y sont du même niveau de qualité; donnent accès aux mêmes reconnaissances d'études collégiales et sont accessibles aux mêmes conditions.

SAINT-EUSTACHE

Techniques administratives

NUMÉRO DU COURS	CODE	TITRE DU COURS	PRÉREQUIS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	FRAIS \$	HEURE	REMARQUES	HORAIRE
410-210-79	1303	Comptabilité II	410-110	X							40	60		
410-320-79	1304	Comptabilité analytique de gestion	410-210	X							40	60		
401-410-79	1305	Dynamique de l'entreprise			X						40	60		
401-513-79	1306	Comptabilité III									40	60		
401-430-79	1307	Gestion du personnel	410-320	X		X					30	45		19 h — 22 h

Gestion des affaires

401-013-01	1447	Tenue de livres et comptabilité				X					40	30	17	19 h — 22 h
401-010-01	1448	Comment lancer une entreprise				X					40	30	17	
401-016-01	1449	Principes généraux de marketing			X						40	30	17	
401-012-01	1450	Comment exploiter un commerce de détail			X						40	30	17	

Remarque

17. Le volume et le matériel de cours sont fournis.

Les inscriptions et les cours ont lieu à la

Polyvalente Saint-Eustache
99, rue Grignon
Saint-Eustache

CALENDRIER DE LA SESSION
Inscription: 22-23 août
Début: 6 sept.
Fin: 19 déc.

TERREBONNE

Techniques administratives

NUMERO DU COURS	CODE	TITRE DU COURS	PREREQUIS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	FRAIS \$	HEURE	REMARQUES	HORAIRE
410-110-79	1201	Comptabilité I				X					40	60		18 h 30 — 22 h
410-210-79	1203	Comptabilité II	410-110			X					40	60		
410-320-79	1204	Comptabilité analytique de gestion	410-210			X					40	60		
410-523-79	1205	Prix de revient	410-320			X					40	60		
410-603-79	1206	Fiscalité	410-210								40	60		
401-430-79	1207	Gestion du personnel		X	X						30	45		19 h — 22 h

Gestion des affaires

401-010-01	1451	Comment lancer une entreprise			X						40	30	17	19 h — 22 h
401-011-01	1452	Gestion efficace pour votre entreprise		X							40	30	17	
401-013-01	1453	Tenue de livres et comptabilité		X							40	30	17	
401-016-05	1454	Rentabiliser la publicité et la promotion			X						40	30	17	

Remarque

17. Le volume et le matériel de cours sont fournis.

Les inscriptions et les cours ont lieu au
Centre d'éducation des adultes
École Armand-Corbell
795, Kennedy ouest
Terrebonne

CALENDRIER DE LA SESSION

Inscriptions: 22-23 août

Début: 6 sept.

Fin: 19 déc.

PROGRAMME DE RETOUR AUX ÉTUDES

Programme d'attestation d'étude collégiale (AEC)

INITIATION À L'ADMINISTRATION (VOIR LE PROFIL À LA PAGE 13)

Clientèle visée: les femmes de la région qui désirent soit retourner sur le marché du travail ou réorienter leur carrière.

Pour information: service de l'éducation des adultes 430-3120

(Nous offrons gratuitement des services d'aide pédagogique, d'information scolaire et d'orientation: prendre rendez-vous par téléphone).

COURS OFFERTS À LA SESSION D'AUTOMNE

Groupe débutant

1165 Méthode de travail intellectuelle mardi AM

1166 Comptabilité I (410-110) mardi PM

1167 Français écrit jeudi AM

1168 Dynamique de l'entreprise (401-410) jeudi PM

Groupe avancé

1169 Comptabilité analytique de gestion
(410-320) lundi PM

1170 Développement organisationnel
(350-410) lundi AM

1171 Marketing (410-430) merc. AM

1172 Introd. à l'économique II (383-921) merc. PM

Note: Ces cours se déroulent le jour.

Coût: Selon politique de prix: voir procédure d'inscription p. 4.

Séance d'information: Le 16 août 1983, 19 h au Collège Lionel-Groulx
(le local sera indiqué à l'entrée du collège)

INTRODUCTION À LA RELAXATION ET À LA MÉDITATION

(350-099-99-1446)

Objectifs généraux

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant ou à toute personne désirant améliorer son comportement et mieux se connaître, la théorie et surtout les moyens pratiques d'acquiesrir un meilleur contrôle de soi en vue d'objectifs précis en continuelle évolution.

Objectifs spécifiques

Permettre au participant

—d'être plus conscient de lui-même et de ce qui l'entoure par le développement de l'attention;

—de mieux contrôler ses pensées et maîtriser ses émotions par la respiration contrôlée et la détente;

—de développer un calme et acquiesrir une discipline personnelle par l'utilisation de ses énergies en vue d'objectifs précis et réalistes;

—de développer une plus grande confiance en soi et en la vie par des exercices pratiques de suggestion et de visualisation.

Horaire: mardis de 19 h 30 à 22 h 30

15 semaines

50 \$